

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | | | / | | |

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 NOVEMBRE 1859.

No. 9.

Correspondance.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA
BAIE SAINT PAUL.

Le premier acte enregistré à la Baie St. Paul est celui du Baptême de Rosalie Simard, fille de Noël Simard, née le 14 Novembre 1680 et baptisée le 2 Mai 1681 seulement par M. Pierre Paul Gagnon qui vint encore faire une mission dans le printemps de cette année. Cette Rosalie Simard fut mariée plus tard le 29 Octobre 1696, à Jean Carou de Ste Anne. M. Gagnon vint encore faire une mission dans le printemps suivant (1682) puis alla desservir d'autres places : il ne vint résider à la Baie que dans l'automne de 1685. On le voit en 1684 faire dans les registres de Charlebourg quelques actes qu'il signe comme faisant les fonctions curiales. (Il signait quelquefois Gagnon.)

Le premier acte inscrit dans les registres de Charlebourg est un acte de sépulture fait le lundi, dernier jour de juillet 1679, par M. Charles Glandelet dont le nom est étroitement lié à l'histoire du Séminaire de Québec, histoire pleine d'intérêt que les lecteurs de l'*Abeille* seraient charmés sans doute de trouver dans ses colonnes. On pourrait le compter comme premier curé de cette paroisse dont M. Louis Pierre Thury serait le second, M. Pierre Paul Gagnon le troisième et M. Nicolas du Bos le quatrième puisqu'ils se donnent tous dans les actes comme faisant les fonctions curiales. Toutefois je crois que l'on doit regarder M. Alexandre Doucet comme premier curé de Charlebourg car il est le premier qui en ait pris le titre. Il desservit cette paroisse depuis 1689 à 1701, l'année même où M. Gagnon premier prêtre résidant à la Baie St. Paul, quitta lui-même cette dernière paroisse. Charlebourg! Voilà encore une de ces paroisses du pays dont l'histoire serait aussi intéressante que son site est charmant.

Pardonnez, lecteurs, cette petite digression, mais que voulez-vous? *Mantua me genuit*, c'est Charlebourg qui fut témoin de l'enfance de celui qui écrit ces lignes et où repose ce qu'il a de plus cher au monde, et vous savez comme on aime toujours et à propos de tout à parler de sa paroisse natale. Mais revenons encore à la Baie St. Paul.

Pendant les années 1683 et 1684 M. de Maizerets dont l'*Abeille* a rendu le nom à jamais célèbre, M. Gauthier chanoine et prêtre du Séminaire et le Père de Crépieu Jésuite, virent tour à tour faire des missions à la Baie St. Paul.

Dans ces premiers temps de la colonie les Procureurs, ou autres prêtres du Sémi-

naire faisant les fonctions de procureurs, desservirent souvent par intervalles cette paroisse lorsqu'ils y venaient pour les affaires de leur seigneurie de Beaupré qui s'étend, comme on sait, depuis la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre dans la Baie St Paul dont elle comprend la plus grande partie.

Le Père François de Crépieu était missionnaire chez les Montagnais lorsqu'il vint à la Baie. Il baptisa le 23 août 1684 un enfant du Seigneur Pierre Tremblay âgé de 11 jours et dont la mère était morte la veille de ce baptême. On ne voit point où cette femme fut enterrée ; mais il est probable qu'elle le fut à Ste. Anne sa paroisse natale parce qu'il n'y avait pas encore de lieu destiné à servir de cimetière dans la Baie St Paul. Le premier enterrement qui fut fait dans le cimetière, près de la ferme, fut celui de Jacques Dupré, enfant du Seigneur Pierre Dupré, décédé le 20 février 1686 et enterré le lendemain par M. Gagnon qui comme on l'a vu demeurait à la Baie depuis l'automne précédent 1685 et continua à y résider jusqu'au mois de novembre 1701, c'est-à-dire pendant seize ans. C'était la première fois qu'un prêtre passait l'hiver dans le comté de Charlevoix. Aucun acte n'a été enregistré pour l'année 1675 : il est probable cependant qu'il y eut dans le cours de l'été et avant l'arrivée de M. Gagnon une mission comme les années précédentes, mais aussi il est encore probable qu'il n'y eut ni baptême, ni mariage, ni sépulture, car il n'y avait encore dans la paroisse que les trois premières familles dont on a parlé.

Le premier mariage célébré dans la paroisse fut celui de Jean Alaire de la Ste Famille avec Françoise Simard, fille de Noël Simard, le 28 avril 1688. Que nous importe, dira-t-on peut-être, de savoir que le premier mariage fut celui de M. Alaire avec Mlle Simard? Peu ou point du tout pour un grand nombre probablement. Convenons cependant que tout ce qui se fait pour la première fois dans une place, les plus petits détails des actions des premiers habitants intéressent toujours et cet intérêt croît avec le temps et l'importance des lieux. Cette première maison que fit Champlain sur le marché actuel de la Basse-ville de Québec devait paraître à ses compagnons de voyage bien peu importante, comparée aux beaux édifices de l'ancienne France qu'ils étaient habitués à contempler, et cependant la forme et les dimensions de cette humble demeure sont connues dans tout le pays bien mieux que celles des plus belles maisons du Cap-Rouge. Le fait d'une horde demi-sauvage élevant un des leurs sur un pavois

dans les plaines de la Germanie et le proclamant son chef, devait paraître bien peu digne de passer à la postérité aux orgueilleuses légions de l'empire Romain et cependant le nom de Pharamond sera toujours plus connu que celui de bien des généraux de Rome et de beaucoup de souverains de la France. On ne s'attendait guère sans doute, et je ne m'attendais pas moi-même, à voir Pharamond dans cette histoire.

M. Gagnon avait donc fixé en automne 1685 sa résidence à la Baie St. Paul qui fut alors comme le chef-lieu d'où furent desservies les autres paroisses du comté de Charlevoix, savoir : l'Île aux-Coudres, les Eboulements et la Malbaie où des colons ne tardèrent pas à s'établir, ainsi que la Petite-Rivière cette sœur aînée de la Baie St. Paul, établie plusieurs années avant cette paroisse, mais il ne put y avoir un curé résident que bien long temps après les trois autres paroisses ci-dessus nommées, et même après St. Urbain et Ste. Agnès ces deux paroisses formées, l'une de la Baie St. Paul et l'autre de la Malbaie.

Cette paroisse de la Petite-Rivière se laisse depuis longtemps envahir par le fleuve qui emporte régulièrement chaque année plusieurs pieds des fertiles terres où l'on comptait autrefois un grand nombre de riches habitants, de sorte que l'on peut prévoir le temps où il ne restera plus de cultivateurs au pied des côtes et les visiteurs auront peine à croire qu'il fut un temps, ou sur cette longue batture que le fleuve laisse voir à marée basse il y avait une paroisse avec son Eglise et son curé. J'ai pu voir encore l'année dernière quelques restes d'un angle de l'ancien presbytère que le fleuve a emporté ainsi que l'église, et il est certain que cette année tout va disparaître.

Sort
Fort
Dur
Mais
Très
Sur.

Comme disait un célèbre poète.

Quant aux trois autres anciennes paroisses du comté, il serait intéressant d'en suivre l'histoire, de faire connaître les Eboulements, dont l'église aujourd'hui si pittoresquement élevée au-dessus du fleuve, était autrefois près du rivage; la Malbaie, aujourd'hui le chef-lieu du comté et où une chapelle fut bâtie en même temps que celle de la Baie St. Paul pour le service des postes du roi, de quelques habitants et des sauvages. L'Île aux Coudres, la première paroisse du pays qui eut l'honneur d'avoir des Européens, où Jacques

Cartier trouva tant de coudriers qu'il appela l'Île-ès-Coudres et où très-probablement fut célébrée la première messe en Canada. Mais, outre que les renseignements me manquent pour le présent, déjà je m'aperçois que cette petite histoire de famille, dont les moindres détails peuvent intéresser les habitants de la Baie, mais ne sauraient avoir le même attrait pour d'autres, va paraître bien longue, trop longue peut-être aux lecteurs de l'Abécille accoutumés à goûter les délicieuses productions d'une ruche si bien conditionnée.

C'est M. Gagnon qui fit bâtir la première Chapelle de la Baie St. Paul en 1698 avec l'aide d'une somme de \$900 que Monseigneur de St. Vallier lui avait donnée "sur les anciennes gratifications du Roy pour bastir l'église de l'Abbaye St. Paul," dit un ancien mémoire. Jusque là on avait dit la messe dans une chapelle domestique. On voit encore aujourd'hui quelques restes des fondations de cette première chapelle, sur le bord d'un petit étang de l'ancienne ferme du Séminaire.

Cette ferme, comme l'indique une inscription placée au-dessus d'une de ses portes extérieures, fut bâtie en 1718. Son propriétaire actuel, M. Léandre Gobeil, l'a complètement restaurée l'année dernière (1858), tout en lui conservant cependant sa forme antique. Lorsque le séminaire eut vendu cette ferme, il fit bâtir près du terrain actuel de la fabrique, sur un lot de terre bien connu dans la côte sous le nom de *St Aubin*, une maison qui sert encore de manoir seigneurial à M. le Procureur.

Dans ces premiers temps de la paroisse il se fit plusieurs baptêmes, sépultures de sauvages, tant à la Baie qu'à la Malbaie. Ces sauvages venaient chaque été se camper en grand nombre sur le rivage pour la pêche. Jacques Cartier dit lui-même qu'il y avait des sauvages à l'Île-aux-Coudres occupés à faire la pêche du marsouin lorsqu'il s'y arrêta.

M. Gagnon, ce premier desservant ou curé de la Baie St. Paul (dont le curé actuel, M. Charles Trudel, est le vingtième) quitta la paroisse en novembre 1709. Il avait été ordonné prêtre par Monseigneur de Laval le 21 Décembre 1679 en même temps que M. Soumande qui fut curé de Ste. Anne de Beaupré jusqu'au 1er novembre 1702, Gauthier et Thury dont on a déjà dit un mot, si toutefois on peut se rapporter pour ces dates et celles qui vont suivre à la *Liste Chronologique* de M. Noisieux que l'on trouve si souvent en défaut. M. Gagnon mourut le 6 avril 1711.

Mr. Yves le Riche, arrivé de France le 22 juin 1701 remplaça Mr. Gagnon en Novembre de la même année et desservit

la Baie jusqu'au mois de juillet 1706. Il fut alors remplacé par M. Jacques Leblond, autre prêtre français arrivé le 24 mai 1690, qui mourut à la Baie St Paul le 2 juillet 1715. Il fut enterré dans la chapelle près de la ferme par Mr de Glandelet qui se trouvait par hasard dans la paroisse avec Mr. Claude de Lavoyi, jeune prêtre ordonné le 6 avril précédent. Ce dernier passa le mois d'août à la Baie en attendant l'arrivée de Mr. Etienne André Jorian, ordonné prêtre en même temps que lui et qui remplaça Mr. Leblond. L'acte de sépulture de ce dernier mérite d'avoir place ici parce qu'il fait connaître celui qui en était l'objet.

"Le trente-et-un du mois de juillet de l'année mil-sept-cent-quinze a été inhumé dans la chapelle de St. Pierre et St. Paul Messire Jacques Leblond, prêtre-curé du dit lieu qui par son grand zèle pour soulager les pauvres malades, étant allé à Tadoussac pour administrer plusieurs personnes à la mort, après avoir baptisé vingt petits enfants sauvages, s'en retournant à sa paroisse a été attaqué du même mal que ses paroissiens; et le Seigneur pour récompenser ses travaux a permis qu'il eut trouvé à sa paroisse plusieurs prêtres qui lui ont donné tous ses derniers sacrements et fortifié par cette viande céleste, s'est, comme il est marqué de St. Etienne dans les Actes des Apôtres, endormis dans le Seigneur, non pas sans beaucoup de regrets de la part de ses chers enfants qui ont fait paraître en cette dernière occasion qu'ils perdaient un père."

Charles de Glandelet Doyen de la Cathédrale de Québec.

Mr. Leblond fut exhumé et transporté dans l'église actuelle le 3 juillet 1772 par Mr. Berthiaume, curé de l'Île-aux-Coudres et desservant alors la Baie St. Paul. Il paraît que Mr. Leblond était assez bon ouvrier, car c'est lui, dit-on, qui fit vers l'année 1703, le tabernacle actuel du maître-autel de Ste. Anne de Beaupré, aidé des élèves que le Séminaire avait alors à la *Grande-Ferme* de St. Joachim.

Mr. Leblond faisait sous-diacre à la première messe que chanta à Ste. Anne, le jour de la Toussaint 1702, Mr. Antoine Chabot, ordonné prêtre le 29 Octobre et nommé aussitôt curé de cette paroisse, remplaçant M. Soumande. C'était la première fois qu'un nouveau prêtre chantait la première messe en Canada dans les paroisses de la campagne.

Mr. Jorian remplaça donc Mr. Leblond à la fin du mois d'août 1715 et desservit la paroisse jusqu'à la St. Michel 1722. A peine y fut-il arrivé qu'il fut obligé de préparer à la confirmation que Monseigneur de St. Vallier vint donner le 10 septem-

bre 1715. Ce fut la première visite épiscopale faite dans la paroisse: il y eut 34 personnes confirmées au nombre desquelles était un sauvage. Après Mr. Jorian, de 1728 à 1736 se succédèrent comme curés de la Baie St Paul le père Michel Brulé, Récollet, dont le premier acte en arrivant fut d'enterrer le 20 Mai 1732 le sieur Pierre Dupré, premier seigneur du Gouffre. M. Jacques Lesclache, M. J. Bte. Chevalier, les Pères Ignace Joseph Flament et Pierre J. B. Resche Récollets et enfin Mr. Antoine Abrat, prêtre Français arrivé le 15 août 1731, par qui furent commencés les régîtres de la Petite-Rivière le 1er décembre 1723; Mr. Abrat eut quelque temps pour vicaire dans le mois, de décembre 1734 Mr. Louis Chaumont par qui il fut remplacé en avril 1736.

Mr. Chaumont avait été ordonné prêtre le 18 septembre 1734 par Mgr. Dosquet en même temps que Mgr. D'Esglis et neuf autres prêtres. Il est le premier qui ait pris le titre de curé: tous ses prédécesseurs se donnaient comme faisant les fonctions curiales seulement. Il desservit la paroisse jusqu'en octobre 1771, c'est à dire pendant trente-cinq ans et cinq mois. Ici commencent les souvenirs traditionnels de la paroisse et les anciens citent de Mr. Chaumont des faits et des usages plus ou moins extraordinaires ainsi que certains prophètes dont leur ont parlé leurs pères. Son nom est célèbre dans tout le comté qu'il desservit seul pendant plusieurs années et même il a été donné à une sorte de pommes connues sous le nom de *Chaumonnes*.

(A continuer.)

L'ABÉILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 19 NOVEMBRE 1859.

Assez souvent l'on a fait devant moi l'éloge du collégien, jamais je n'ai entendu citer comme l'une des qualités qui le rendent recommandable, le savoir-vivre. Il y a même des gens qui poussent l'injustice jusqu'à dire que la politesse qui vient tous les jours avec l'élite de la société frapper au seuil du collège n'y reçoit jamais un accueil favorable.

Comment se fait-il que nous nous soyons attiré ce reproche? Serait-ce que la politesse ne peut s'allier avec l'étude et le développement de l'intelligence. Serions-nous assez malheureux pour passer la plus grande partie de nos heures avec les génies les plus délicats des temps anciens et modernes, Platon et Sophocle, Fénelon et Racine, sans retirer de leur compagnie cette esquisse politesse qui les caractérise

dans leurs écrits, et qui faisait le charme de ceux au milieu desquels ils vivaient ? Ou bien recevons-nous de quelques esprits plus sévères, tels que Démosthène, Tacite et Juvénal une certaine sauvagerie qui se trahit ensuite dans notre manière d'agir ? Qui sait, les classiques déjà si mal vus par tant de gens pourraient bien être encore coupables de ce nouveau méfait. Quelle que puisse être l'explication de cette énigme, c'est une triste vérité que l'on va partout répétant : peu d'écoliers sont polis.

Par un beau jeudi, j'étais allé passer quelques heures au sein de ma famille. *Asper* qui cherchait à me rencontrer ne tarda pas à paraître. C'est un rare enfant que cet *Asper* : il a des talents, un sens très-droit, une grande mémoire ; il est souvent premier dans ses classes ; c'est l'admiration de ses confrères : il a du nerf dans le caractère ; la nature l'a doté d'un beau buste. Cependant *Asper* déplait ; ses mouvements sont sans souplesse, sans grâce : il a la voix rauque, l'extérieur négligé : il n'a pas encore parlé, et déjà il a commis mille gaucheries : il donne la main à ma mère et à mes sœurs qui se sont levées à son arrivée, et se contentaient de le saluer avec affabilité : il prend le siège d'honneur, avant qu'on le lui offre, et s'empare aussitôt de la conversation. Mais que va-t-il nous dire ? Sans doute, il aura égard à la présence des dames. Bah ! c'est là son moindre souci : il ira choisir entre mille, les choses les plus inconvenantes et les plus désagréables : il vient de lire les *Précieuses Ridicules* ; il en cite plusieurs passages qu'il trouve amusants, et dont il rit à éclater ; puis il ajoute : "Avouons que nos couvents servent quelquefois à ressusciter les Delles Scudéry et les Rambouillet. Pour moi, si j'étais ministre de l'instruction publique, j'aurais bien vite banni de ces modestes demeures l'étude de la musique, de la botanique, de la chimie, de l'anglais, et les *Madelon* et les *Cathos* seraient moins nombreuses." Je rougis, je veux l'arrêter, il n'en devient que plus hardi. Il toussé, crache avec éclat, répond par une brusquerie à la peine qu'on lui témoigne ressentir de son mauvais rhume. J'insiste, et je lui dis que "sa toux me fait mal à la poitrine ;" il me traite de *Vadius*, et me renvoie aux *Femmes savantes*. Il allait continuer, lorsque l'arrivée d'Ernest interrompit son babil importun.

Je ne ferai pas l'éloge d'Ernest : je vous dirai seulement qu'il suffit de l'avoir vu, pour aimer à le revoir encore, et pour souhaiter de vivre avec lui. Membre d'une de ces familles qui transportèrent il y a deux siècles, et qui maintiennent encore dans notre pays l'urbanité prover-

biale de la vieille France, il plait par toutes les qualités qui tiennent de la courtoisie la plus aimable. Ernest (j'ose le lui prédire) qui a reçu des mains de Dieu moins de talents qu'*Asper* filera mieux sa feuille de route. *Asper*, je le veux, sera peut-être un jour ministre, mais il choquera ses amis par sa rudesse, et ses amis l'abandonneront. Ernest, gagnant les esprits par ses bons procédés, se fera une position honorable, et, pour s'y maintenir, il n'aura qu'à persévérer dans la ligne de conduite qu'il aura toujours suivie.

Ne craignons donc pas d'attacher trop d'importance à la pratique des règles de la civilité. Nous jouissons du précieux avantage de cultiver notre esprit ; efforçons-nous de laisser percer cette culture dans nos rapports avec la société. N'allons pas dire avec certaines gens que la politesse n'est qu'un assemblage de vaines formes indignes d'occuper un homme sérieux. Plusieurs se sont aperçus trop tard que la politesse influe parfois autant sur la destinée d'un homme que le savoir lui-même. La Bruyère a dit : "Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières que l'on néglige comme de petites choses sont souvent ce qui fait que les hommes décident de nous en bien ou en mal ; une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant ; il faut encore moins pour être estimé tout le contraire."

Mais comment acquérir cet atticisme des manières ? la recette est facile ; il faut seulement l'employer. Voyez ce confrère : —il est prévenant sans faire l'empresé, digne sans être guindé, retenu sans affectation, affectueux sans trop d'expansion : voulez-vous lui ressembler ? cherchez sa compagnie, étudiez ses mouvemens : l'observation, le frottement, avec les gens de bonne éducation, voilà autant de voies qui vous initieront au secret que vous cherchez en ce moment à connaître. Le bois vert ne se polit qu'au contact de l'acier doux et luisant. Est-ce tout ? non, (*dicendum enim quod sentio*) : on a défini la politesse l'extérieur de la charité. Eh bien ! si le feu sacré de cette belle vertu brûle dans nos âmes, si nos dispositions intérieures envers le prochain sont celles que la religion nous prescrit, nous saurons bien traduire au dehors les vrais sentimens qui nous animent, nous saurons bien lui montrer tous les égards qu'il peut attendre de nous et sans redouter les règles gênantes que nous impose la politesse, nous lui vouerons le culte qu'elle mérite.

Je m'aperçois, lecteurs, et probablement vous aussi, que l'*Abeille* a un goût décidé pour les sermons. Quelques amis charitables lui ont déjà dit que ce n'est pas là son genre, et au lieu de leur témoigner sa reconnaissance pour un si bon conseil, l'ingrate a répondu qu'elle se proposait bien de continuer à l'avenir.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Les affaires d'Italie sont à peu près dans le même état. Tous les partis mettent leurs espérances dans le congrès, toujours annoncé mais jamais convoqué.—En attendant l'arrêt de ce nouveau sénat, Messieurs les *dictateurs*, *présidents*, *protecteurs*, et que sais-je encore, des républiques de l'Italie Centrale, lancent force décrets de confiscation de l'exil contre les suspects, et l'on sait, qu'en révolution le nombre en est grand. Pour tout dire, on fait du 93 au petit pied, faute de mieux sans doute ! Les choses en sont venues à un point, qu'un journal Français le *Siècle*, très favorable à la révolution, a cru devoir engager ses amis ultramontains, à se montrer un peu plus *sages* : c'est peut-être un peu exigeant, croyons-nous.

Mais ce qu'il y a de plus inconvenable dans tout ceci, c'est l'admiration que professent certains hommes politiques de l'Angleterre pour cet état de chose.—Voici comment la presse Autrichienne apprécie la politique anglaise dans les affaires de la péninsule. "Personne, dit un journal de Vienne, ne se réjouit plus de cette état de chose que le cabinet Palmerston-Russel. La presse Italienne ne dissimule pas que l'Angleterre est l'espoir de la révolution, et les feuilles semi-officielles de Londres le constatent avec une complète franchise."

L'Archevêque de Dublin a publié un mandement dans lequel, après avoir signalé quelques traits de l'intolérance protestante, il examine les chefs d'accusations que les ennemis du Saint Siège portent contre l'autorité temporelle des pays.

Parmi les mille choses qui se disent au sujet du traité de Zurich, il en est une qui tient une assez grande place : il s'agirait d'un nouveau recours au suffrage universel. Le Piémont accepterait cette épreuve, mais à condition qu'il ne s'y rencontrerait aucune secrète influence des gouvernements tombés. Le Piémont, qui au dire des feuilles cléricales ou royalistes, n'est pas resté dans une impassible immobilité en présence des scrutins ouverts à Parme, à Modène, à Bologne, à Florence, paraîtrait pas sûr du résultat, si quelque influence s'en mêlait. Les vœux des peuples des Duchés et des Romagnes ne se présentent donc pas avec beaucoup d'énergie et de netteté.

On craint une révolution à Naples. Mais François II ne paraît pas la craindre ; Il a sur pied 30,000 hommes, ce qui pourra donner à réfléchir aux amateurs de démonstrations populaires. Nous avons aussi quelques nouvelles du Maroc. L'empereur Sidi Mohamed a battu son rival, et tout l'empire est soumis à son autorité. Il lui reste encore à donner satisfaction aux Espagnols, ou à se préparer à une nouvelle lutte.

Les nouvelles de Hong-Kong nous apprennent que des ingénieurs russes, arrivés à Pékin, sont occupés en ce moment à tracer une ligne télégraphique destinée à relier cette capitale au territoire russe.

Les affaires du Mexique paraissent en bonne voie. Ce malheureux pays, qui, depuis plusieurs années, est en proie à l'anarchie, commence à comprendre que son salut est dans le parti de l'ordre et des saines doctrines. Juarez, le chef des soi-disant libéraux, perd chaque jour un grand nombre de partisans. Ses derniers décrets, la confiscation des biens ecclésiastiques, le pillage des temples exécuté par ses ordres, ne laissent sous ses drapeaux qu'une bande de brigands. Les honnêtes gens se rangent sous l'étendard du gouvernement. Miramon, le président actuel, agit avec modération et fermeté ; puisse-t-il réparer les maux que Juarez a faits au pays.

La Congrégation des Rites a rendu, le 9 juillet, le décret ordonnant l'introduction de la cause de la béatification de la vénérable servante de Dieu Marie Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles, première femme du roi Ferdinand et mère du roi actuel des Deux-Siciles.

Sa Sainteté, en ratifiant le même jour la décision de la Sacrée-Congrégation, a daigné nommer elle-même la commission chargée de cette cause dans la Sacrée-Congrégation des Rites.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

A. Vézina, en vers latins.

SECONDE.

A. Gosselin, en vers latins.

TROISIÈME.

J. Bédard, en amplification.

QUATRIÈME.

L. Langis, en grec.

CINQUIÈME.

A. Papineau, français.

SIXIÈME.

C. Lacombe, en version.

SEPTIÈME.

A. De Celles, C. Morency, J. Sharples, R. Saucier, L. Latulippe, (3 fois) J. Du-

gal, (3 fois) F. Bélanger, A. Giffard, B. Desrochers, L. Humphrey, (2 fois) E. Huot.—*Eléments latins.*

HUITIÈME.

A. L. McDougall, en français.

C'est à tort que dans le 7^{me} numéro nous avons attribué à un poète bien connu la critique de "l'âme d'un savant." Il est vrai que la signature portait les initiales de son nom, mais ces initiales n'étaient pas dans l'ordre où il les dispose. Ne voulant pas accepter la responsabilité d'un écrit qui ne lui appartient pas, il nous envoie les quelques lignes suivantes que nous nous empressons de publier. Nous espérons qu'il excusera notre erreur, et, en même temps, que C. T. nous pardonnera volontiers, si nous avons cru voir dans son œuvre celle de "l'aimable poète dont l'*Abeille* garde le souvenir avec orgueil."

UNIQUE SUUM.

Chacun le sien, la justice le veut
Et pourquoi non ? lorsque cela se peut.
C'est un moyen sûr et indubitable
De fuir le sort de l'oiseau de la fable
Qui, voulant prendre un air trop vaniteux,
Finit par être un geai triste et pitieux.

Malgré donc le plaisir que mon amour-propre pourrait ressentir si je me laissais attribuer la spirituelle critique de Jean Reboul, signée C. T. et publiée avec mention honorable dans *l'Abeille* du trois de ce mois, je dois cependant dire ici en prose et en vers qu'elle n'est point de moi. Tout ce que j'ai écrit dans *l'Abeille* est signé T. C. à l'exception de la correspondance *Une nuit sur le Cap Tourmente* signée *Du Cap*.—Mais pourquoi dira-t-on, changer ainsi l'ordre des initiales de votre nom que presque tous les lecteurs connaissent ? C'est ce qui trompe.—Le voici :

Quand il fallut un jour
Souhaiter à *l'Abeille*
De voler sans détour
De merveille en merveille,

je ne sais quel démon m'inspira de rimer ce que je voulais lui dire. On a quelquefois de mauvais moments dans la vie. Quoiqu'il en soit, je n'avais pas fini mon petit travail qu'il me vint en pensée qu'on pourrait me croire un peu poète et que peut-être on dirait de moi ce que bien des méchants prétendent :

Que pour faire des vers
Il faut être à l'envers,

et je crus bon pour moi de me souscrire alors comme dans la suite et comme au jourd'hui encore.

T. C.

Dans la salle d'exposition de Gala, un palais du Grand-Trianon, à Versailles, on remarque six carrosses magnifiquement dorés et décorés, ayant appartenu au pre-

mier empire. Un autre carrosse plus remarquable que ceux qui l'entourent est celui du sacre de Charles X, qui a coûté 800,000 francs et que Napoléon III a fait restaurer pour le prix de 200,000 francs, à l'occasion du baptême du prince impérial.

On remarque en entrant, à droite dans la salle, deux chevaux roux en carton parfaitement imités. Lorsque des personnes importantes visitent cette salle, ces deux chevaux rameués auprès du carrosse, sont attelés et harnachés avec les mêmes harnais ayant servi au sacre et au baptême, et donnent ainsi le spectacle précis de l'ensemble que présente le riche carrosse dans une solennité.

BONS MOTS DE PIRON.

Piron, l'auteur de la *Métromanie*, était heureux en bons mots. Tout le monde connaît l'épithète qu'il s'est composée lui-même.

Ci-gît Piron, qui ne fut rien
Pas même académicien.

Il disait qu'un discours de réception à l'Académie ne devait pas s'étendre au delà de trois mots. "Je prétends que le récipiendaire doit dire : *Messieurs, je vous remercie*; et le directeur lui répondit : *Il n'y a pas de quoi.*"

Un bon archevêque, au milieu de ses mille occupations, n'avait pas le temps de composer ses mandements, il les faisait faire. Piron, ayant été le voir un jour, le prélat lui demande en présence de beaucoup de monde : "Monsieur Piron, avez-vous lu mon mandement ?—Non, Monseigneur, lui répond le poète. Et vous ?

Un courtisan, qui ne le connaissait pas, s'arrêta par politesse pour le laisser passer devant lui. "Passez, Monsieur, dit au grand seigneur le maître de la maison : ce n'est qu'un poète. Puisque les qualités sont connues, répondit Piron, je reprends mon rang." Et il passa le premier.

Un jour Piron, qui allait fort mal vêtu, fait son entrée au café Procope avec un habit magnifique. L'abbé Desfontaines, contre lequel il avait décoché plus d'une épigramme sanglante, s'approche de lui, et soulevant une basque : "Quel habit, dit-il, pour un tel homme ! Piron se retourne, et soulevant le petit collet de l'abbé : Quel homme, dit-il, pour un tel habit."

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *l'Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien.
A l'Assomption M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle M. W. Couture
Chez les Externes . . . MM. { P. Doherty.
 { Chs Baillargeon.
A. LEFACE, Gérant.